



MRC de
Matawinie
Entreprenante de nature!

AUX COULEURS DE LA MATAWINIE CULTURE ET PATRIMOINE CHEZ NOUS

POLITIQUE CULTURELLE ET PATRIMONIALE



TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉFET / DIRECTION GÉNÉRALE	03
INTRODUCTION	04
CONTEXTE DE RÉALISATION	05
PARCOURS RÉALISÉ	06
REMERCIEMENTS	07
POURQUOI ADOPTER UNE POLITIQUE ?	08
NOTRE SOUPE CULTURELLE	09
RÔLE DE LA MRC	10
RÔLE DES MUNICIPALITÉS	11
LA MATAWINIE - HISTORIQUE	12
LA MATAWINIE - GÉOGRAPHIE	13
ADN DE LA MATAWINIE	14
CULTURE MUNICIPALE	15
BIBLIOTHÈQUES ET SALLES DE SPECTACLES	16
FORCES, FAIBLESSES, CONTRAINTES, OPPORTUNITÉS	17
ENJEUX	18
VISION	19
PRINCIPES	20
AXE 1	21
AXE 2	22
AXE 3	23



CULTURE ET PATRIMOINE DE CHEZ NOUS

MOT DE LA PRÉFET ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



C'est avec enthousiasme que nous vous présentons la nouvelle Politique culturelle et patrimoniale de la MRC de Matawinie. Depuis plusieurs années, notre région a su se démarquer par sa richesse culturelle et patrimoniale. Aujourd'hui, il est essentiel de renouveler notre engagement en adoptant cette nouvelle politique, conçue pour répondre aux réalités actuelles et futures de notre territoire.

L'élaboration de cette politique s'est avérée nécessaire pour mieux s'adapter aux nouvelles réalités et aux enjeux propres aux milieux culturels et patrimoniaux de la Matawinie.

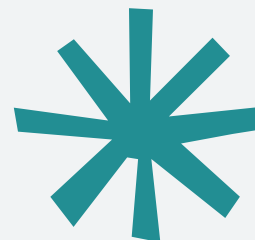
La Matawinie puise sa force et son identité dans un décor naturel diversifié et impressionnant ainsi que dans son histoire, son patrimoine vivant, ses traditions régionales et son contexte unique. Ces éléments façonnent le caractère distinctif de notre territoire et de ses citoyennes et citoyens. La culture et le patrimoine, bien au-delà de leur rôle essentiel pour la qualité de vie de notre population, représentent des moteurs puissants

de développement économique et de renforcement du sentiment d'appartenance à notre région.

Cette nouvelle politique est le fruit d'un travail concerté et collaboratif. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les intervenants : nos deux ressources dévouées à la culture et au patrimoine, les citoyennes et citoyens qui ont participé à la consultation publique, les municipalités, les artiste.s, les artisan.e.s ainsi que nos nombreux partenaires. Leur contribution a permis d'établir un cadre de référence pour notre écosystème culturel et patrimonial, à la fois pour le présent et pour l'avenir.

Nous souhaitons que cette politique inspire et stimule des projets novateurs, mobilisateurs et dynamiques à travers toute la Matawinie. Ensemble, approprions-nous cette vision collective et soyons fiers de la faire vivre et rayonner!

La préfet et la Direction générale de la MRC de Matawinie



Dans le cadre de la politique culturelle et patrimoniale de la MRC de Matawinie, on entend par :

CULTURE

Les arts et la culture. Les arts sont les disciplines artistiques incluant la création, la production, la diffusion des œuvres créées par les artistes. La culture englobe l'ensemble des signes culturels qui distinguent un territoire tels que la langue, l'art culinaire, le paysage, le patrimoine vivant, matériel et immatériel, etc.

PATRIMOINE CULTUREL

Tout objet ou ensemble, naturel ou culturel, matériel ou immatériel, ancien ou récent, qu'une société reconnaît pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique, en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre aux générations futures. Il constitue ce qui nous caractérise en tant que société, communauté, groupe et individu.

MÉDIATION CULTURELLE

La médiation est une action posée par un artiste, un organisme, une municipalité, etc., en vue de démocratiser les arts et la culture en les rendant accessibles.

CONTEXTE DE RÉALISATION DE LA POLITIQUE



La MRC de Matawinie a entamé, en février 2024, une démarche de révision de sa Politique culturelle adoptée 15 ans plus tôt, soit en 2009. Comme les MRC se sont vu confier de nouveaux pouvoirs et de nouvelles responsabilités en matière de patrimoine au cours des dernières années, il apparaissait naturel pour la MRC de Matawinie de saisir cette occasion pour souligner clairement son importance en optant pour l'élaboration d'une Politique culturelle et patrimoniale.

Pour mener à bien ce projet, un mandat d'accompagnement a été octroyé à Culture Lanaudière en janvier 2024 afin de soutenir la MRC dans les diverses étapes de réalisation de cette démarche. Un comité consultatif formé de représentant.e.s du milieu culturel, mais aussi de milieux complémentaires ainsi que d'élu.e.s a ensuite été créé. Au total, celui-ci s'est rencontré à 7 reprises dans le cadre de rencontres de travail ayant mené à l'élaboration de la version préliminaire de la politique et de son plan d'action.

Les principaux éléments identifiés lors de ces rencontres ont ensuite fait l'objet d'une consultation publique auprès de la population. Dans le cadre de cette consultation, la MRC a diffusé un sondage en ligne du 25 septembre au 13 octobre 2024 afin de valider les grandes lignes

de la politique préalablement identifiées en comité. Une rencontre publique, tenue en octobre 2024, a ensuite permis de consolider les principes et les orientations de la politique. L'exercice a notamment permis de dégager plusieurs idées d'actions novatrices en vue du plan d'action.

L'ensemble de cette démarche a mené à l'adoption de la politique et de son plan d'action triennal, en novembre 2024.

Il est important de souligner l'héritage culturel et patrimonial de la communauté Atikamekw de Manawan, dont les traditions et les savoirs ancestraux enrichissent considérablement le tissu culturel de la Matawinie. Leur contribution constitue un pilier essentiel dans la préservation et la valorisation de notre patrimoine collectif.

PARCOURS RÉALISÉ

Depuis le début des années 2000 la MRC de Matawinie contribue à la préservation, à la mise en valeur et au développement de la culture sur son territoire, ainsi qu'à son rayonnement et ce de diverses manières.



CONTEXTE DE RÉALISATION DE LA POLITIQUE



La MRC de Matawinie tient à remercier l'implication des membres du comité de travail, pour leur engagement et leur dévouement dans l'élaboration de la politique culturelle et patrimoniale. Ils ont donné généreusement de leur temps pour brosser un portrait juste de notre territoire et nous ont permis de dresser les principes et les orientations de cette nouvelle politique. Leur expertise, leurs idées novatrices et leur collaboration ont été essentielles pour façonner une vision qui reflète la diversité et la richesse de notre culture et notre patrimoine.

KATHLEEN CHAGNON

Conseillère en développement touristique et culturel de la MRC de Matawinie

FANNY CARDIN-PILON

Aménagiste patrimoine de la MRC de Matawinie

PASCAL FERLAND

Conseiller en urbanisme - TNO de la MRC de Matawinie

ANDRÉE ST-GEORGES

Directrice générale de Culture Lanaudière

MICHELLE JOLY

Mairesse de la municipalité de Chertsey

STÉPHANIE LABELLE

Conseillère municipale de la municipalité de Rawdon

RAYNALD MICHAUD

Conseiller municipal de la municipalité de Rawdon

ANDRÉANNE GOULET

Chef division LC arts, culture et communautaire de la municipalité de Rawdon

CÉCILE COMPTOIS

Conseillère municipale de la municipalité de Saint-Zénon

NATACHA DRAPEAU

Directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la municipalité de Saint-Donat

JOSÉE FAFARD

Directrice développement touristique et loisir de la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

JULIE CHÊNEVERT

Directrice du Service des loisirs et de la culture de la municipalité de Saint-Damien

MARI EVE BENSON

Coordonnatrice à la culture de la municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare

MATHIEU VOGHEL-ROBERT

Directeur des communications de la municipalité de Saint-Félix-de-Valois

CINDY BEAULIEU

Directrice des loisirs de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints

RACHEL LAPERRIÈRE

Membre du comité Culture Loisirs d'Entrelacs

FRANCE PONTBRIAND

Présidente de la Société d'histoire de Rawdon

ELAINE DESJARDINS

Directrice, Services aux entreprises de Tourisme Lanaudière

DAVID LAPOINTE

Directeur général, Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie (SDPRM)

FANNY BOUCHARD

Coordonnatrice de la culture de la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

POURQUOI ADOPTER UNE POLITIQUE CULTURELLE ET PATRIMONIALE ?



- DÉFINIR CLAIEMENT LE RÔLE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE DANS LA MRC
- DOTER LA MRC D'UNE VISION COLLECTIVE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET DE GESTION DU PATRIMOINE
- MUNIR LA MRC D'UN PLAN D'ACTION DANS LE DOMAINE CULTUREL ET PATRIMONIAL
- ORIENTER LA PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE DE CULTURE ET DE PATRIMOINE
- MUNIR LES ACTEURS CULTURELS ET PATRIMONIAUX ET LA POPULATION D'UN LEVIER LEUR PERMETTANT DE CONCRÉTISER LEURS ASPIRATIONS
- STIMULER L'ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITÉ AUTOUR D'UNE VISION COMMUNE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE



NOTRE SOUPE CULTURELLE



QUI SUPPORTE LA CULTURE ET LE PATRIMOINE EN MATAWINIE ?

L'ensemble de ses citoyen.ne.s, ainsi que les différents acteur. trice.s impliqué.e.s de près ou de loin dans le milieu culturel et patrimonial matawinien. Ensemble, ils composent ce que nous aimons affectueusement appeler notre « soupe culturelle ». Cette dernière inclut spécifiquement les ingrédients suivants, tous indispensables :

- L'ensemble des citoyen.ne.s
- Les artisan.e.s et artistes, professionnel.le.s et amateur.e.s
- Les organismes et intervenant.e.s en culture et patrimoine
- La région de Lanaudière
- Les bénévoles
- Les partenaires
- La MRC et son conseil
- Les municipalités (15) et le TNO
- Le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ)
- La communauté Atikamekw de Manawan





RÔLES DE LA MRC



La MRC de Matawinie porte plusieurs chapeaux à l'égard de la culture et du patrimoine sur son territoire : mobilisatrice, facilitatrice, partenaire et porteuse de projets. Ceux-ci peuvent prendre différentes formes, dont notamment :

- Mettre en œuvre la politique culturelle et patrimoniale
- Réaliser des initiatives structurantes à caractère artistique, culturel et patrimonial
- Préserver et mettre en valeur sa culture, son patrimoine ainsi que ses éléments caractéristiques et identitaires
- Mobiliser les différentes parties prenantes du milieu culturel et patrimonial et favoriser leur concertation
- Offrir son soutien à ses municipalités et à ses partenaires dans la mise en œuvre d'initiatives culturelles et patrimoniales locales

Le tout en complémentarité des rôles et missions des organismes partenaires du milieu.



RÔLES DES MUNICIPALITÉS



Parmi les partenaires du milieu de la culture et du patrimoine avec lesquels la MRC de Matawinie est appelée à travailler, les quinze (15) municipalités situées sur son territoire demeurent des incontournables.

Afin de veiller au rayonnement de la culture et du patrimoine matawinien, la MRC encourage ainsi chacune d'entre elles à :

- Adhérer et collaborer à la mise en œuvre de la politique culturelle et patrimoniale de la MRC
- Élaborer une politique culturelle et patrimoniale locale pour leur territoire
- Participer aux concertations régionales sur la culture et le patrimoine
- Favoriser l'accès à la culture et au patrimoine sur leur territoire
- Réaliser des initiatives à caractère culturel et patrimonial propres à leur territoire

HISTORIQUE

Les Européens arrivent sur l'actuel territoire de la Matawinie au 17^e siècle, alors qu'il est occupé par la Nation Atikamekw. Le développement s'amorce tranquillement au sud à l'époque du Régime français. Durant le 18^e siècle, de nombreux immigrants loyalistes, écossais et irlandais viennent s'y établir. En raison de la faible fertilité des sols, il faudra attendre la seconde moitié du 19^e siècle pour qu'on ait de réelles intentions de coloniser le nord du territoire. C'est l'abbé Théophile-Stanilas qui met en place le « Projet matawinien » et qui tente d'attirer les colons à s'établir plus au nord en faisant l'éloge de ce qu'on appelait autrefois la Mantavaisie ou « le Grand Nord des années 1860 ».

Puisque les terres ne sont pas propices à l'agriculture et que la forêt s'étend sur des kilomètres à la ronde, on décide de miser sur les activités forestières. L'ampleur du réseau hydrographique de la Matawinie constitue également un atout pour le transport du bois à l'époque

de la drave. Ce virage vers l'industrie du bois sera déterminant pour le développement du territoire.

De nombreux villages qu'on connaît aujourd'hui, comme celui de Saint-Michel-des-Saints, étaient initialement des camps de bûcherons. Dans les années 1930, de nombreux immigrants russes, polonais, allemands, hongrois et ukrainiens s'établissent à Rawdon.

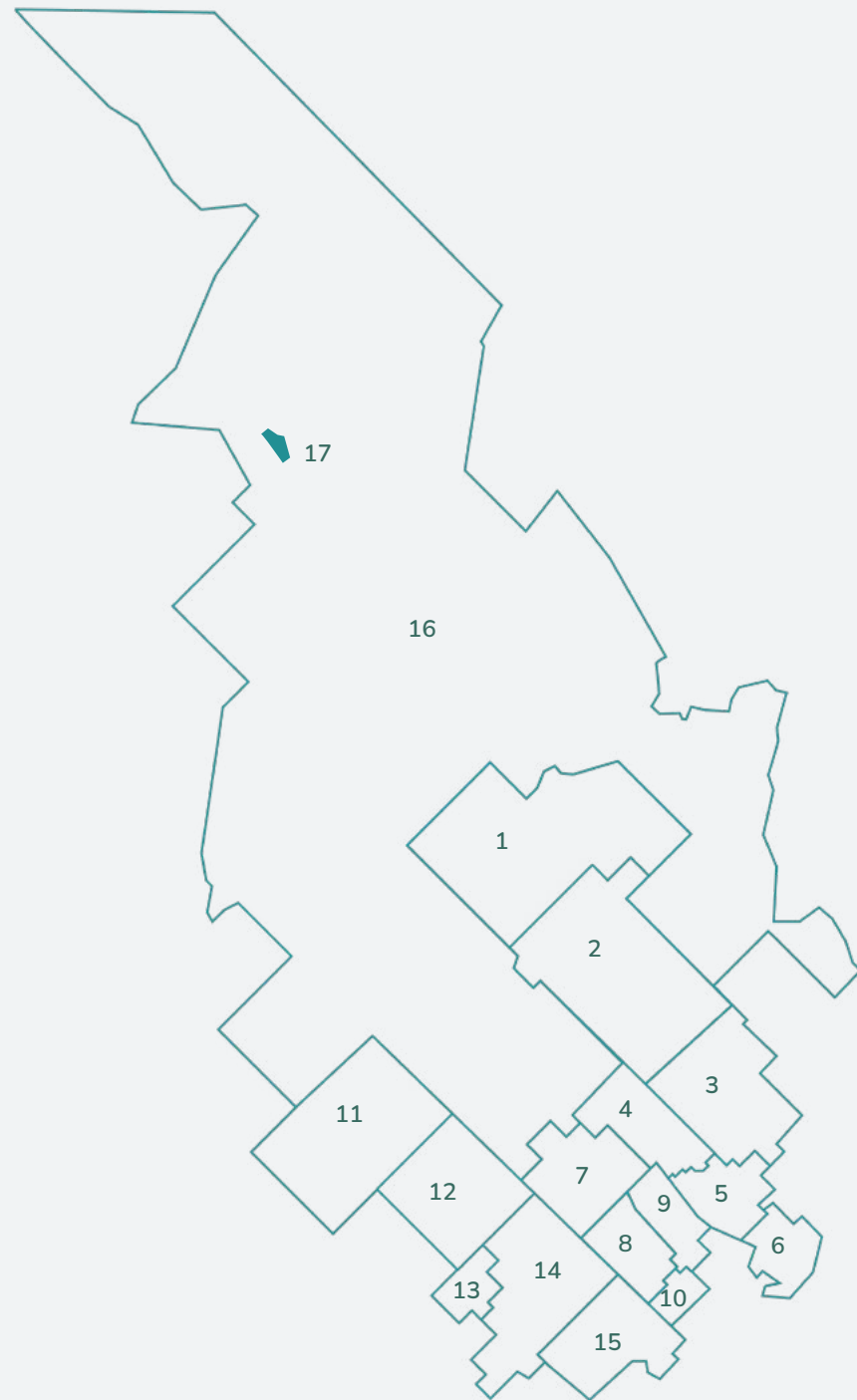
À partir du 20^e siècle, la Matawinie développe sa vocation de lieu de villégiature et de récréotourisme qu'on lui connaît aujourd'hui, en raison de ses attraits naturels propices au ressourcement et aux loisirs en plein air.



GÉOGRAPHIE

La Matawinie fait partie des six MRC du territoire de la région administrative de Lanaudière. Elle se divise en 15 municipalités et comprend également la communauté Atikamekw de Manawan située dans le territoire non organisé (TNO) de la MRC. La Matawinie occupe 79 % de la région de Lanaudière. Sa géographie se démarque par ses reliefs montagneux, son piémont, ses plaines et son vaste réseau de lacs et de cours d'eau ainsi que par les ressources naturelles qu'on y retrouve.

- 1 SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
- 2 SAINT-ZÉNON
- 3 SAINT-DAMIEN
- 4 SAINTE-ÉMILIE-DE-L'ÉNERGIE
- 5 SAINT-JEAN-DE-MATHA
- 6 SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS
- 7 SAINT-CÔME
- 8 SAINT-ALPHONSE-DE-RODRIGUEZ
- 9 SAINTE-BÉATRIX
- 10 SAINTE-MARCELLINE-DEKILDARE
- 11 SAINT-DONAT
- 12 NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI
- 13 ENTRELACS
- 14 CHERTSEY
- 15 RAWDON
- 16 TERRITOIRE NON ORGANISÉ
- 17 MANAWAN



FORESTERIE ET DRAVE
VILLÉGIATURE
CHANSON TRAD
SAVOIR FAIRE TRADITIONNEL
ARTISANAT



ADN DE LA MATAWINIE



PREMIÈRES NATIONS
PAYSAGES
MONTAGNES ET PIEDMONT
HOMMES ET FEMMES FORTS



CRÉDIT PHOTO: MÉLANIE EDMOND

MOULINS ET LIEUX DE CULTE
PLUSIEURS RIVIÈRES, CHUTES ET LACS
DIVERSITÉ CULTURELLE
CULTURE ORALE
COMPTES ET LÉGENDES



CRÉDIT PHOTO: SIMON LAROCHE

Municipalités ayant une politique culturelle ou en voie d'adoption (*)

PLUSIEURS MUNICIPALITÉS DE LA MATAWINIE ONT ADOPTÉ, OU SONT EN VOIE D'ADOPTION, D'UNE POLITIQUE CULTURELLE.

1	RAWDON
1	SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS
1	CHERTSEY
1	SAINT-JEAN-DE-MATHA
1	SAINT-DONAT (*)
1	SAINT-ALPHONSE-RODRIGEZ
1	SAINT-CÔME
1	SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
1	SAINT-DAMIEN (*)
1	SAINTE-BÉATRIX
1	MANAWAN
0	SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE
0	SAINTE-ÉMILIE-DE-L'ÉNERGIE
0	SAINT-ZÉNON
0	NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI
0	ENTRELACS
0	TERRITOIRE NON-ORGANISÉ

TOTAL

68%

Ce nombre important de politiques culturelles sur le territoire a déjà façonné une dynamique culturelle en Matawinie.

IDENTIFICATION DES BIBLIOTHÈQUES ET DES SALLES DE SPECTACLES EN MATAWINIE



MUNICIPALITÉS



BIBLIOTHÈQUE



SALLE DE SPECTACLE
autre que la salle communautaire

RAWDON	ALICE QUINTAL	
SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS	DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS	LE CRAPO
CHERTSEY	DE CHERTSEY	LA BELLE ÉGLISE
SAINT-JEAN-DE-MATHA	LOUIS-LANDRY	
SAINT-DONAT	RACHEL-COUTU	
SAINT-ALPHONSE-RODRIGEZ	DR JACQUES-OLIVIER	
SAINT-CÔME	DE SAINT-CÔME	
SAINT-MICHEL-DES-SAINTS	ANTONIO SAINT-GEORGES	SALLE JM BELLEROSE
SAINT-DAMIEN	DE SAINT-DAMIEN	
SAINTE-BÉATRIX	DE SAINTE-BÉATRIX	
MANAWAN	DE MANAWAN	
SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE	GISÈLE-LABINE	LA VIEILLE CHAPELLE
SAINTE-ÉMILIE-DE-L'ÉNERGIE	DE SAINTE-ÉMILIE-DE-L'ÉNERGIE	
SAINT-ZÉNON	DANIELLE-BRUNEAU	
NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI	DE NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI	
ENTRELACS	D'ENTRELACS	
TERRITOIRE NON-ORGANISÉ		

16

4

FORCES

- 1 Authenticité des paysages naturels
- 2 Diversité culturelle
- 3 Fort sentiment d'appartenance à la communauté des villégiateurs et des citoyens
- 4 Authenticité des noyaux villageois et des zones de villégiature
- 5 Important patrimoine forestier
- 6 Nombreuses chutes, cascades et rivières
- 7 Bassin d'artistes, artisans (savoir-faire) et entrepreneurs culturels
- 8 Musique trad
- 9 Événements de rayonnement national
- 10 Programmation culturelle ingénieuse
- 11 Volonté de la MRC et des municipalités de mettre la culture en valeur
- 12 Efforts municipaux considérables pour diffuser l'offre culturelle

FAIBLESSES

- 1 Les villégiateurs ont une perception différente de la culture
- 2 Méconnaissance du territoire matawinien
- 3 Manque d'événements culturels, notamment ciblant la jeunesse
- 4 Manque de communication de l'offre culturelle
- 5 Manque de concertation des acteurs du milieu culturel
- 6 Manque de reconnaissance de la culture à titre de vecteur du développement socioéconomique
- 7 Méconnaissance de ce qui est important à valoriser
- 8 Absence de diffuseur pluridisciplinaire ou généraliste reconnu dans la Matawinie
- 9 Manque de financement et de ressources en culture
- 10 Manque d'appui aux artistes

OPPORTUNITÉS

- 1 Faire rayonner la culture matawinienne au-delà de ses frontières
- 2 Un potentiel de se créer une vision commune
- 3 Un territoire permettant la création de lieux de diffusion de plus grande envergure
- 4 Un territoire propice au développement de l'écotourisme culturel
- 5 Un potentiel d'ajouter de la culture à nos réseaux de sentiers
- 6 Valorisation des savoir-faire, des traditions, des artisans et des artistes

CONTRAINTES

- 1 Peu de routes liant l'est et l'ouest
- 2 Éloignement géographique du territoire (on ne passe pas par la Matawinie, on s'y rend)
- 3 Développement territorial manquant de sensibilité au patrimoine naturel et bâti
- 4 Fermeture à l'innovation
- 5 Complexité administrative de la MRC

ENJEUX



- 1 Reconnaissance du milieu culturel matawinien
- 2 Valorisation et reconnaissance des artistes et artisans
- 3 Équité en matière d'infrastructures culturelles
- 4 Concertation et mobilisation
- 5 Reconnaissance de l'expertise des travailleurs culturels
- 6 Financement et ressources
- 7 Équilibre entre le développement économique et la préservation du patrimoine culturel
- 8 Attractivité touristique et visibilité culturelle
- 9 Reconnaissance et valorisation des cultures autochtones

VISION



La MRC de Matawinie **devient un carrefour culturel vibrant**, où la richesse de son territoire **inspire la création artistique et engage ses citoyens**. Des plaines aux montagnes, elle aspire à **faire de la culture un vecteur de médiation, de développement et de mémoire collective**. En célébrant l'authenticité de son patrimoine et de ses lieux naturels, la MRC **valorise le talent de ses artistes et favorise le rassemblement au sein de la communauté**. Elle **garantit également l'accès à la culture pour tous**, partageant ainsi sa diversité culturelle au-delà de ses frontières.

PRINCIPES



- 1 Reconnaître la culture dans son rôle de médiation, de levier économique et de mémoire collective
- 2 Miser sur les effets de rassemblement que génère la culture
- 3 Mettre en valeur l'aspect multiculturel de la MRC de Matawinie
- 4 Maintenir l'authenticité des noyaux villageois, des lieux naturels ainsi que des lieux patrimoniaux
- 5 Mettre de l'avant le talent des artistes et des artisans ainsi que l'expertise des travailleurs culturels sur l'ensemble du territoire matawinien
- 6 Soutenir le milieu afin d'identifier, valoriser et faire circuler la culture, les artistes et les artisans de notre territoire
- 7 Viser l'accessibilité, la participation et la contribution de tous à la culture, un vecteur de démocratie, de cohésion sociale et d'enracinement
- 8 Faire rayonner les arts et la culture de la Matawinie au-delà de ses frontières



AXE 1

VISER UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE LA CULTURE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE MATAWINIE



ORIENTATION 1

Mise en valeur du patrimoine de la Matawinie

OBJECTIFS

- 1** Préserver les paysages et le patrimoine naturel
- 2** Favoriser les activités de patrimoine vivant et immatériel
- 3** Préserver le patrimoine bâti
- 4** Préserver et conserver les valeurs patrimoniales des noyaux villageois
- 5** Favoriser un meilleur accès au patrimoine
- 6** Valoriser l'histoire de la région et des villages et en soutenir les efforts d'interprétation

ORIENTATION 2

Mise en valeur des arts et des artistes

OBJECTIFS

- 1** Renforcer les arts et leur diffusion, toutes disciplines confondues, notamment la culture traditionnelle
- 2** Viser la transmission des savoir-faire en arts et en métiers d'art, toutes disciplines confondues
- 3** Mettre en valeur les créations des artistes matawiniens
- 4** Soutenir le développement de l'art public, permanent ou éphémère

AXE 2

CRÉER UNE COMMUNAUTÉ DE CITOYENNETÉ CULTURELLE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



ORIENTATION 1

Miser sur l'offre culturelle en vue de sensibiliser les collectivités matawiniennes aux arts et à la culture.

OBJECTIFS

- 1 Prioriser l'approche de médiation culturelle pour la mise en valeur du travail des artistes
- 2 Faire de la culture un levier de fierté citoyenne, optimisant le sentiment d'appartenance
- 3 Tendre vers l'équité intermunicipale pour une meilleure accessibilité à la culture pour les citoyens
- 4 Valoriser la diversité culturelle
- 5 Favoriser l'accès aux œuvres des artistes et des artisans de la région pour tous

ORIENTATION 2

Faciliter la concertation et arrimer l'offre culturelle de la Matawinie

OBJECTIFS

- 1 Renforcer les arts et leur diffusion, toutes disciplines confondues, notamment la culture traditionnelle
- 2 Viser la transmission des savoir-faire en arts et en métiers d'art, toutes disciplines confondues
- 3 Mettre en valeur les créations des artistes matawiniens
- 4 Soutenir le développement de l'art public, permanent ou éphémère

AXE 3

METTRE EN VALEUR LES POTENTIELS NATURELS



ORIENTATION 1

Créer des opportunités de développement culturel dans des milieux naturels et/ou atypiques

OBJECTIFS

- 1 Proposer des activités qui sauront mettre en lumière le patrimoine naturel ;
- 2 Favoriser l'union « culture et nature » dans les propositions culturelles, incluant l'agrotourisme et le tourisme culturel ;
- 3 Tirer profit, par les arts et la culture, des parcs et des sentiers naturels sur le territoire de la MRC ;
- 4 Inclure les arts éphémères, permanents ou autres empreintes artistiques sur le territoire, dans des lieux typiques et atypiques ;

